

# Donnez un coup de boost à votre épargne !

# 4%

**Offre exclusive !**

**Taux minimum garanti de 4% sur 6 mois net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux !**

**du 1er juillet au 31 décembre 2023**

Bénéficiez de 4% de taux minimum garanti sur 6 mois, net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux et fiscaux pour tout nouveau versement réalisé sur le fonds en euros du contrat GARANCE Épargne<sup>1</sup> entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023.

Offre soumise à conditions.<sup>2</sup>

**GARANCE Épargne c'est :**

- Une assurance-vie accessible dès 100€
- Un contrat multirécompensé depuis sa création<sup>3</sup>
- Une sélection diversifiée de supports d'investissement : ETF, gestion active, investissement durable et responsable
- L'un des meilleurs fonds Euros du marché<sup>4</sup>
- Une gestion de l'épargne réinventée avec une répartition par projets, grâce à GARANCE SmartLife



**GARANCE**

**01.70.37.73.59**

**[www.garance-mutuelle.fr](http://www.garance-mutuelle.fr)**

**Communication à caractère publicitaire.**

(1) GARANCE Épargne est un contrat d'assurance-vie multisupport assuré par GARANCE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, et immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 391 399 227 dont le siège social est situé au 51 rue de Châteaudun, 75442 Paris Cedex 09.

L'investissement sur le fonds en euros est considéré comme un fonds sécuritaire puisque son rendement ne peut être négatif et dans ce cadre l'épargnant a donc la garantie de ne jamais subir de perte en capital.

(2) Le taux minimum garanti de 4% s'applique sur tous les nouveaux versements effectués sur le fonds en euros du contrat GARANCE Épargne réalisés entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023, au prorata temporis à partir de la date d'investissement sur le fonds en euros; et sous réserve que les sommes restent investies sur le fonds en euros jusqu'à la distribution de la participation aux excédents le 15 janvier 2024. Les versements restent soumis aux frais sur versements du contrat. Les conditions de l'offre sont disponibles sur le site [garance-mutuelle.fr](http://garance-mutuelle.fr)

(3) Label d'Excellence 2023 pour le contrat d'assurance vie multi-support GARANCE Épargne. Ce label est décerné en toute indépendance par les experts PROFIDEO, source: [profideo.com/les-dossiers-de-l-epargne](http://profideo.com/les-dossiers-de-l-epargne). L'Oscar du Meilleur Contrat d'Assurance Vie Dont L'Encours est Inférieur à 1 Milliards d'euros, décerné par la rédaction du magazine Gestion de Fortune pour l'année 2023, source: [gestiondefortune.com](http://gestiondefortune.com).

(4) Mention très bien dans la catégorie Fonds Euros - Grand Prix de l'assurance-vie décerné par la rédaction du magazine Mieux Vivre votre argent pour l'année 2023., Le Trophée d'Or 2023 décerné par la rédaction du magazine Le Revenu dans la catégorie Meilleur Contrat d'Assurance Vie du Meilleur Fonds Ouverts A Tous, valable pour un an, source: [lerevenu.com](http://lerevenu.com).